

Paris, 5 Janvier 1838

Monsieur,

Mon ami Guigniaut me communique, à l'instant même, dans notre réunion hebdomadaire de l'institut, une lettre que vous lui avez écrite, renfermant copie d'une autre lettre que vous m'avez adressée le 17 Septembre dernier, et à laquelle je n'ai pas répondu. Votre mécontentement est fort légitime; et mon tort serait bien grave, si je n'avais pour m'en défendre une réponse péremptoire: Je n'ai pas reçu cette lettre. D'après la date, indiquée sur la copie qu'a reçue M. Guigniaut, elle a dû arriver à Paris sur la fin de septembre, pendant une absence de dix ou douze jours que j'ai faite avec ma famille. Un domestique à la fois inattentif et infidèle, resté garde de ma maison, a égaré plusieurs lettres, ou, les ayant ouvertes, dans une intention coupable, ne me les a pas remises, pour se tirer d'embarras. Je l'ai chassé pour autres infidélités; mais voilà la quatrième lettre dont je découvre la perte depuis son départ. Ces lettres avaient peu d'importance: il n'en est pas de même de la vôtre; et je me consolerais difficilement de ne l'avoir pas reçue, puisqu'elle m'a donné l'apparence d'un tort très grave, envers la personne que je puis désirer le plus de satisfaire en tout point. Vous avez dû, Monsieur, être vivement blessé d'un pareil silence: vous ne deviez savoir comment l'expliquer, venant de quelqu'un qui, vous le savez, vous est sincèrement attaché, par les liens d'une admiration sentie et d'une véritable. Ici, la réponse était un impérieux devoir; et je ne pouvais y manquer. J'étais assez malheureux pour vous avoir mal compris, pour avoir compromis votre opinion par une interprétation fautive, que vous désavouiez. Je vous devais une rétractation, dans le même recueil où mon Mémoire avait paru; et certes, je n'aurais pas hésité à la faire dans des termes que je vous aurais soumis ou que vous m'auriez dictés vous-même, afin que la satisfaction que je vous dois fût aussi complète que possible. Je vous l'offre encore à présent, indépendamment de celle qui résultera des éclaircissemens que vous donnerez à ce sujet au monde savant.

Voilà tout ce que je puis vous dire, sur l'objet de votre mécontentement, que je trouve fort légitime. Vous devez être maintenant persuadé que je ne l'ai pas mérité, puisque ma faute est involontaire.

Quant à l'intention où vous êtes d'écrire sur le fait que j'ai mis en avant dans mon Mémoire, je me félicite d'avance de ce qu'un écrit sorti de votre plume va m'apprendre sur une question qui m'intéresse vive-